



Éditorial



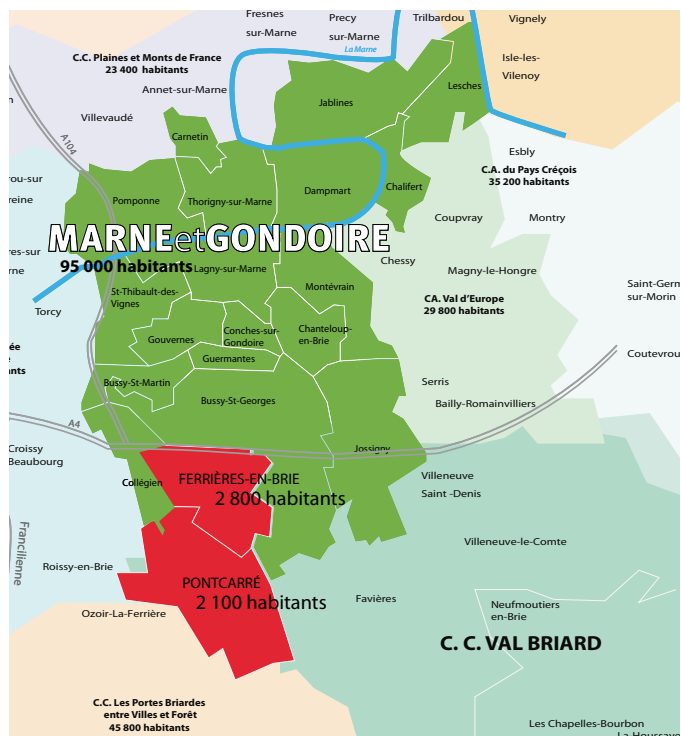
Une grande unité

L'avis favorable de la CDCI à l'intégration de Ferrières et Pontcarré dans notre communauté d'agglomération conforte notre vision de l'avenir de Marne et Gondoire. Nous avons montré une grande unité en prenant à plusieurs reprises position à l'unanimité que ce soit en Bureau ou en Conseil communautaire en faveur de ce rapprochement et nous en recueillons les résultats. Nous pouvons maintenant envisager raisonnablement que la démarche aille à son terme.

Jean-Paul MICHEL

Le chemin se dégage pour Ferrières et Pontcarré

Le 1^{er} janvier, les communes de Ferrières-en-Brie et Pontcarré ont été rattachées à la nouvelle communauté de communes du Val Briard. Depuis, ces deux communes ont manifesté leur souhait de quitter cette structure, dans la lignée de leurs démarches entreprises dès 2016 pour rejoindre Marne et Gondoire. La Commission départementale de la coopération intercommunale s'est réunie vendredi dernier à ce sujet. Cette instance qui regroupe des représentants des élus locaux sous la présidence du Préfet s'est prononcée à l'unanimité pour l'intégration de ces deux communes dans la communauté d'agglomération. Le chemin semble donc dégagé vers un arrêté préfectoral se fondant sur cet avis.





Mireille Munch
maire de Ferrières-en-Brie

L'avis de la CDCI vu par les maires



Tony Salvaggio
maire de Pontcarré

«La communauté de communes de la Brie Boisée que je présidais regroupait 9 000 habitants. En 2015, la loi NOTRe a imposé un seuil de 15 000 habitants. Nous envisagions alors que nos cinq communes rejoignent la même intercommunalité mais nous n'avions pas les mêmes souhaits. Avec Pontcarré, nous nous sommes positionnés pour rejoindre Marne et Gondoire. Il suffit de regarder une carte pour comprendre : Ferrières est entourée par Collégien et Bussy-Saint-Georges, si bien que nous sommes déjà dans les faits intégrés à Marne et Gondoire : nos habitants vont au collège et au lycée de Bussy-Saint-Georges, au marché de Lagny ou encore au conservatoire de Marne et Gondoire avec lequel j'ai signé une convention. De plus, nous sommes adhérents des mêmes syndicats intercommunaux et partageons les mêmes projets. Pour moi, tout autre solution que Marne et Gondoire était inconcevable. En outre, avec Pontcarré, nous souhaitons rester ensemble car les deux villes sont très liées. Nous travaillons beaucoup en commun, d'où notre demande conjointe depuis le début.

Nous avons déposé deux demandes d'amendements au schéma de coopération intercommunale avant qu'il ne soit arrêté. Mais celles-ci étaient intégrées dans des amendements groupés qui ont été rejetés. Si bien que depuis le 1^{er} janvier nous faisons partie du Val Briard. Mais il n'était pas question pour moi de lâcher le morceau. Nous avons continué d'argumenter, soutenus en cela par la communauté d'agglomération. Notre insistance a fini par payer au bout de deux ans. J'en suis très satisfaite pour les habitants de Ferrières. À bientôt lors du festival Printemps de paroles !»

«Cet avis favorable a été obtenu grâce à la volonté de nos communes mais cette volonté seule n'aurait pu suffire. Nous avons été soutenus par la communauté d'agglomération. C'est le résultat d'un accord commun. La solution adoptée est la plus cohérente dans le cadre de l'obligation que nous avons d'intégrer une intercommunalité plus grande. Nous travaillons déjà ensemble sur des sujets du quotidien notamment les transports. C'est également plus opportun au vu de la localisation des services de l'État tels que la sous-préfecture ou le centre des impôts par exemple. Cela compte aussi.

Depuis ma première élection en tant que maire en 2001, je défends l'idée d'une intégration à Marne et Gondoire à l'image de ce qu'a fait Jossigny, qui faisait partie du même district que Pontcarré et qui a rejoint Marne et Gondoire dès sa création à cette époque. Au cours de l'année 2016, nous avons défendu des amendements qui ont recueilli la majorité à la CDCI mais il nous a manqué deux voix pour avoir la majorité absolue. Aujourd'hui, c'est chose faite, j'en suis très heureux. Je me suis fortement engagé dans cette démarche qui ne sera terminée que lorsque l'arrêté sera pris.

Pour présenter brièvement Pontcarré, je dirais que c'est une commune «rurbaine» de 2 000 habitants. Avec Fontainebleau, c'est la seule ville de Seine-et-Marne entièrement entourée par la forêt, ce qui limite notre expansion potentielle à 3 500 habitants. Pour autant, la population rajeunit. Les nouveaux arrivants sont habitués aux services de la ville. C'est pourquoi nous avons de nombreux services de proximité, commerces et associations.»

Le disc-golf, un sport dans le vent



*Précision et élégance, le geste parfait !
Étang de la Broce (Bussy-Saint-Georges) samedi dernier*



Le disc-golf, vous connaissez ? Très populaire aux États-Unis, ce sport obéit aux mêmes règles que le golf sauf qu'au lieu d'envoyer la balle dans le trou, il faut envoyer le frisbee dans la corbeille. Ancien champion de France après avoir pratiqué l'ultimate, François Graneris a créé l'année dernière à Bussy-Saint-Georges une association pour développer ce sport. Sa première manifestation tout public avait lieu à l'étang de la Broce samedi. 40 personnes dont 16 enfants ont participé à ce parcours de 9 corbeilles. «Le disc-golf ne nécessite pas de capacité physique particulière et peut être pratiqué à tout âge, avec le plaisir d'être en pleine nature. Ce sport repose sur la concentration, la précision, un respect des règles et se pratique dans un esprit de fair-play.» Envie de lancer la galette ? L'association propose des initiations régulièrement et organise un nouveau challenge le 25 juin à partir de 9 h 30.

Bussy loisirs frisbee :
06 87 15 28 34
ou francois.graneris@orange.fr

Une action du Parc culturel mise en avant

Détourner BFM de la campagne présidentielle, c'est l'exploit qu'a réussi le Parc culturel le 13 avril dernier. Une équipe de la chaîne d'information est venue réaliser un reportage sur l'accueil d'un groupe d'enfants de 6 à 12 ans du quartier Orly Parc de Lagny. Après avoir visité l'exposition SoixanteDixSept Hôtel du Pavot, les jeunes ont participé à un atelier mêlant texte et image. La veille, un groupe du Foyer de vie de Bussy-Saint-Georges (adultes handicapés mentaux) avait effectué une visite fondée sur l'histoire du domaine de Rentilly et réalisé ensuite un carnet de voyage avec des photos du site. Ces activités sont proposées dans le cadre de l'opération nationale C'est mon patrimoine (ex. Portes du temps) dont le Parc culturel est partie prenante. Une initiative intéressante en faveur des publics éloignés de la culture qui n'a donc pas échappée aux journalistes de BFM.